



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ACIDE CITRIQUE ANHYDRE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	ACIDE CITRIQUE ANHYDRE
Numéro du produit	20184
Synonymes; marques commerciales	2-HYDROXY 1,2,3 PROPANE TRICARBOXYLIC ACID, CITRIC ACID ANHYDROUS BP2003/E330/USP27, CITRIC ACID ANH FG 30-100 M, CITRIC ACID ANHYDROUS F6000, CITRIC ACID ANHYDROUS N1560, ACIDE CITRIQUE 0AQ FCC ed7, ACIDE CITRIQUE WV, ACIDE CITRIQUE 0AQ, ACIDE CITRIQUE WV GRAN, CITRIC ACID ANH E330 12-40M LT, CITRIC ACID ANH E330 16-40M YX, CITRIC ACID ANH E330 MG 1200 CB, CITRIC ACID ANH JBN, CITRIC ACID ANHYDROUS F4020, CITRIC ACID ANH E330 12-40M LT, CITRIC ACID ANHYDROUS FINE GRANULAR 51N, CITRIC ACID ANHY WFG JBN, CITRIC ACID ANH LTY JBN, CITRIC ACID ANH JGY JBN, CITRIC ACID ANH WEY JBN, CITRIC ACID ANH P250 PH, CITRIC ACID ANHYDROUS F0000, CITRIC ACID ANHYDROUS F6040, CITRIC ACID ANHYDROUS F7040, CITRIC ACID ANHYDROUS G3015, CITRIC ACID ANHYDROUS F3500, CITRIC ACID ANHYDROUS F2500, CITRIC ACID ANH N1560 FG/PH, CITRIC ACID ANH E330 12 40M RZ, CITRIC ACID ANH N1500 FG/PH, CITRIC ACID ANH 1200 CBE, CITRIC ACID ANHYDROUS 12-40 SUNSHINE, CITRIC ACID ANH E330 12-40M CF, CITRIC ACID ANH MCS, CITRIC ACID ANH S40
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro index UE	607-750-00-3
Numéro CE	201-069-1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Fabrication de substance Utilisation industrielle. Intermédiaire pour l'industrie chimique Réactif de laboratoire pour le contrôle du pH Flocculating Agent Produit d'entretien. parfumerie Fragrance Produits de beauté Personal Care Building Industry Plastics Adhésif. Agent d'étanchéité. Production de caoutchouc Colorant Teinture pour textiles Leather and paper industry Impregnation Agents Traitement du cuir Cire. Wax Revêtement. Diluants. décapants Matière première pour photo-chimie Traitement d'eau. Softeners Traitement de surface des métaux Réactif de laboratoire. Fertilisante Pharmaceutique Additif de nourriture / alimentation Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
--------------------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

ACIDE CITRIQUE ANHYDRE

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.
Riverside Business Park Building G
Bd International 55
Internationalelaan 55
1070 Brussels
Belgium
+32 (0)2 525 05 11
+32 (0)2 520 17 51
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

Sds No. 20184

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 201-069-1

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Mentions de mise en garde P261 Éviter de respirer les poussières.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur. La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

ACIDE CITRIQUE ANHYDRE

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du produit	ACIDE CITRIQUE ANHYDRE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro index UE	607-750-00-3
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Indications sur les composants	Estimation de la toxicité aiguë (orale) : 5400 mg/kg Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) : > 2000 mg/kg Estimation de la toxicité aiguë (inhalation) : ~ 75 mg/l Cobaye 3 minutes
Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. Garder la personne touchée en observation.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Ne donnez pas de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste. Laver les vêtements et nettoyer les chaussures soigneusement avant leur réutilisation.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Protection des secouristes	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
-----------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
--------------------------------	--

ACIDE CITRIQUE ANHYDRE

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire.

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Hydrocarbures. Oxydes des substances suivantes: Carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Éviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau. Éviter la formation et la dispersion de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Enlever le déversement avec un aspirateur ou collecter avec un balai et une pelle, ou assimilé. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Étiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Éviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau. Éviter la formation et la dispersion de poussières. Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

ACIDE CITRIQUE ANHYDRE

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec et frais. Stocker à des températures comprises entre 10°C et 30°C. Protéger du rayonnement solaire. Tenir éloigné des aliments et boissons. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Stocker à l'écart des produits suivants: Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

PNEC

- eau douce; 0.44 mg/l
- eau de mer; 0.044 mg/l
- Sédiments (eau douce); 7.52 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.752 mg/kg
- Sol; 29.2 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques, résistantes aux poussières. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

ACIDE CITRIQUE ANHYDRE

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Une protection contre les poussières nuisibles doit être utilisée quand la concentration dans l'air dépasse 10 mg/m³. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à particules, type P2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Poudre cristalline. Poudre. Granules. Solide
Couleur	Blanc.
Odeur	Sans odeur.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution diluée): 1.8 (5%)
Point de fusion	~153°C
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Non applicable.
Taux d'évaporation	Non applicable.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	0.0002 hPa @ 25°C
Densité de vapeur	Non applicable.
Densité relative	1.665 @ 20°C
Densité apparente	400 - 1300 kg/m ³
Solubilité(s)	576 - 1450 g/l eau @ 20°C Soluble dans les matériaux suivants: Ethanol.
Coefficient de partage	log Pow: -1.80 - -0.2
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable.
Température de décomposition	Non applicable.
Viscosité	Non applicable.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.

ACIDE CITRIQUE ANHYDRE

Explosif sous l'influence d'une flamme Pas d'information disponible.

Propriétés comburantes Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations Aucune information disponible.

Indice de réfraction Pas d'information disponible.

Taille de particules Pas d'information disponible. ~ 0.075 - 2.8 mm

Poids moléculaire 192.12

Volatilité Pas d'information disponible.

Concentration de saturation Pas d'information disponible.

Température critique Pas d'information disponible.

Composé organique volatile Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Eviter la formation et la dispersion de poussières.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Hydrocarbures. Oxydes des substances suivantes: Carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5.400,0

Espèces Souris

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 5400 mg/kg, Orale, Souris OECD 401

ETA orale (mg/kg) 5.400,0

Toxicité aiguë - cutanée

ACIDE CITRIQUE ANHYDRE

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) ~ 75 mg/l, 3 minutes, Poussières/brouillard Cobaye Voie respiratoire Toux.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non irritant. Lapin OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux. Lapin OECD 405

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. Essai du micronoyau: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut irriter les voies respiratoires.

Organes cibles Voie respiratoire

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 4000 mg/kg, Orale, Rat 10 jours
LOAEL 8000 mg/kg, Orale, Rat 10 jours

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicocinétique

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. Peut irriter les voies respiratoires. Voie respiratoire Toux.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

ACIDE CITRIQUE ANHYDRE

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 48 heures: 440 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 24 heures: 1535 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques NOEC, 8 jours: 425 mg/l, Algues

Toxicité aiguë - microorganismes , 16 heures: >10000 mg/l, Pseudomonas putida

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 97%: 28 jours
OECD 301B

Demande biologique en oxygène 0.526 g O₂/g substance

Demande chimique en oxygène 0.728 g O₂/g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage log Pow: -1.80 - -0.2

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

ACIDE CITRIQUE ANHYDRE

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

ACIDE CITRIQUE ANHYDRE

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Japon (ENCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Taïwan (TCSI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

ACIDE CITRIQUE ANHYDRE

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision 20-02-23

Numéro de version 5.000

Remplace la date 28-03-22

Numéro de FDS 20184

ACIDE CITRIQUE ANHYDRE

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Signature	Lisa Bland

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



Scénario d'exposition Use as intermediate

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as intermediate
Catégories de produit chimique [PC]:	PC19 Intermédiaire
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
--	--------------------------------------

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Use as intermediate

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 3000
Quantité quotidienne par site: 10000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Facteur d'émission dans l'air: 0%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.7%

Facteur d'émission - terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale: 40
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Usine de traitement des eaux usées sur site

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 10000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

Traitement des déchets Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État solide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Use as intermediate

Parties du corps potentiellement exposées	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².
--	---

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Taux de ventilation	manipuler une substance en système principalement fermé avec un système de ventilation.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.
-------------------------------	--

Mesures de management du risque

	utiliser une protection pour les yeux et des gants. Porter un vêtement de travail approprié.
Information supplémentaire	Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0154 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.035

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
	L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Formulation of preparations

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation of preparations
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC3 Produits d'assainissement de l'air PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC12 Préparations pour gazon et jardin, incluant des fertilisants (- Engrais) PC18 Encres et toners PC30 Produits photochimiques PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU20 Services de santé

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance ERC2 Formulation dans un mélange ERC3 Formulation dans une matrice solide ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
--	---

Salarié

Formulation of preparations

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 6000
Quantité quotidienne par site: 20000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Facteur d'émission dans l'air: 0.25%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05%

Facteur d'émission - terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 10000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

Formulation of preparations

Traitement des déchets Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Solide, faible empoussièrement , ou: Matière solide en solution

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Taux de ventilation manipuler une substance en système principalement fermé avec un système de ventilation.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Porter un vêtement de travail approprié.

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0158 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.0359

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Formulation of preparations

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in personal care products

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in personal care products
Catégories de produit chimique [PC]:	PC2 Adsorbants PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories d'articles [AC]	AC8 Articles en papier
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
Secteur d'utilisation	SU20 Services de santé SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)
--	--

Salarié

Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
-------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.
------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Use in personal care products

quantités utilisées

Quantité journalière pour l'usage dispersif à grande échelle: 1.03 kg

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 750

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Facteur d'émission dans l'air: 0%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 100%

Facteur d'émission - terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:900

Facteur de dilution de l'eau de mer locale:1000

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0158 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.0359

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Conformément à l'article 14 (5b) du règlement n° 1907/2006 CE (REACH), une estimation de l'exposition ainsi que les scénarios d'exposition ne sont pas exigés en cas d'usage final dans des produits cosmétiques auxquels s'applique la directive 76/768/CEE.



Scénario d'exposition Use in cleaning products, Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in cleaning products, Industrial
Catégories de produit chimique [PC]:	PC3 Produits d'assainissement de l'air PC28 Parfums, produits parfumés PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC36 Adoucissants d'eau PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
Catégories d'articles [AC]	AC8 Articles en papier AC35 Articles en papier parfumé
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU20 Services de santé

Environnement

Use in cleaning products, Industrial

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)
	ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)

Salarié

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
--	--

quantités utilisées

Montant annuel par site 5000 kg
Quantité quotidienne par site: 14 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):100%
Facteur d'émission - terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.
Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Usine de traitement des eaux usées sur site

Use in cleaning products, Industrial

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

Traitement des déchets Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

Considérations relatives à l'élimination Eliminer les cannettes et récipients de rebut conformément à la réglementation locale.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État solide , ou: Matière solide en solution

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Taux de ventilation manipuler une substance en système principalement fermé avec un système de ventilation.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Porter un vêtement de travail approprié.

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0248 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.0563

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Use in cleaning products, Industrial

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Use in cleaning products, Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in cleaning products, Professional
Catégories de produit chimique [PC]:	PC3 Produits d'assainissement de l'air PC28 Parfums, produits parfumés PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC36 Adoucissants d'eau PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
Catégories d'articles [AC]	AC8 Articles en papier AC35 Articles en papier parfumé
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
--	--

Salarié

Use in cleaning products, Professional

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Solide, faible empoussièrement , ou: Matière solide en solution
-------------	---

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
--	--

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm². PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Les deux mains ainsi que les bras en grande partie Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1980 cm².
--	--

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
-------------------------------	--

Mesures de management du risque

Porter un vêtement de travail approprié.
utiliser une protection pour les yeux et des gants.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Use in cleaning products, Professional

Quantité journalière pour l'usage dispersif à grande échelle: 14 kg

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 10000

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Facteur d'émission dans l'air: 0%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 100%

Facteur d'émission - terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0248 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.0563

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.



Scénario d'exposition Use in cleaning products, Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in cleaning products, Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC3 Produits d'assainissement de l'air PC28 Parfums, produits parfumés PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC36 Adoucissants d'eau PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
Catégories d'articles [AC]	AC8 Articles en papier AC35 Articles en papier parfumé
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
Secteur d'utilisation	SU20 Services de santé SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
--	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Use in cleaning products, Consumer

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité journalière pour l'usage dispersif à grande échelle: 14 kg

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 10000

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air

Facteur d'émission dans l'air: 0%

Facteur d'émission - eau

Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 100%

Facteur d'émission - terre

non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution

Facteur de dilution de l'eau douce locale:10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)

Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)

taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue

L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État

Solide, faible empoussièrement , ou: Matière solide en solution

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Périodiquement

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement

Utilisation intérieure/extérieure.

Taux de ventilation

Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale

eau douce: Exposition 0.0248 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.0563

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Use in cleaning products, Consumer

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.



Scénario d'exposition Use in paper industry

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in paper industry
Catégories de produit chimique [PC]:	PC26 Produits de traitement des papiers et cartons
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 100
Quantité quotidienne par site: 333 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Use in paper industry

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
Facteur d'émission - terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 10000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
Traitement des déchets	Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Matière solide en solution
-------------	----------------------------

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	PROC5 Mélange dans des processus par lots Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².
--	--

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
----------------------	-----------

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.
-------------------------------	--

Mesures de management du risque

	utiliser une protection pour les yeux et des gants. Porter un vêtement de travail approprié.
--	---

Information supplémentaire	Éviter les projections.
-----------------------------------	-------------------------

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

Use in paper industry

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Use in construction products, Industrial and Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in construction products, Industrial and Professional
Catégories de produit chimique [PC]:	PC10 Préparations pour construction et bâtiment nulle part appelées autrement
Catégories d'articles [AC]	AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC7 Articles métalliques AC8 Articles en papier AC10 Articles en caoutchouc AC11 Articles en bois AC13 Articles en plastique
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU22 Utilisations professionnelles SU2a Exploitation minière (hors industries offshore) SU2b Industries offshore SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU19 Bâtiment et travaux de construction

Environnement

Use in construction products, Industrial and Professional

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
 ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
 ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)
 ERC10b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en extérieur)
 ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)
 ERC11b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en intérieur)
 ERC12a Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets

Salarié

Catégories de processus

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 PROC5 Mélange dans des processus par lots
 PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
 PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
 PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
 PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
 PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
 PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1500

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Facteur d'émission dans l'air: 0%
Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):10%
Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 90

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 10000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

Use in construction products, Industrial and Professional

Traitement des déchets Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Matière solide en solution

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm². PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Les deux mains ainsi que les bras en grande partie Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1980 cm².

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Porter un vêtement de travail approprié.

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in construction products, Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in construction products, Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC10 Préparations pour construction et bâtiment nulle part appelées autrement
Catégories d'articles [AC]	AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC7 Articles métalliques AC8 Articles en papier AC10 Articles en caoutchouc AC11 Articles en bois AC13 Articles en plastique
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur) ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur) ERC10b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en extérieur) ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur) ERC11b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en intérieur) ERC12a Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets
--	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1500

Use in construction products, Consumer

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 10%
Facteur d'émission - terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
-----------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Matière solide en solution
------	----------------------------

Fréquence et durée d'utilisation

Périodiquement

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.



Scénario d'exposition Use in polymers and plastics

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in polymers and plastics
Catégories de produit chimique [PC]:	PC32 Préparations et composés à base de polymères
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU11 Fabrication de produits en caoutchouc SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
--	--

Salarié

Catégories de processus	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Use in polymers and plastics

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 200 tonnes

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 20

Quantité quotidienne par site: 67 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.65%
Facteur d'émission - terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
----------	--

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.
Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Usine de traitement des eaux usées sur site
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
Traitement des déchets	Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents
Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Matière solide en solution
------	----------------------------

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².
---	---

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
---------------	------------------------------------

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Use in polymers and plastics

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Porter un vêtement de travail approprié.

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in textile industry

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in textile industry
Catégories de produit chimique [PC]:	PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC23 Produits pour le traitement du cuir PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
--	---

Salarié

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
-------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Use in textile industry

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 300 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 120
Montant annuel par site 6000 kg
Quantité quotidienne par site: 20 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Facteur d'émission dans l'air: 0%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):100%

Facteur d'émission - terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

Traitement des déchets Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Matière solide en solution

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

Mesures de management du risque

Use in textile industry

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Porter un vêtement de travail approprié.

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0292 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.0663

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Use in paints and coatings, Industrial and Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in paints and coatings, Industrial and Professional
Catégories de produit chimique [PC]:	PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt
Catégories d'articles [AC]	AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC11 Articles en bois
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU22 Utilisations professionnelles SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport SU18 Fabrication de meubles SU19 Bâtiment et travaux de construction

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur) ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur) ERC10b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en extérieur) ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur) ERC11b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en intérieur)
--	---

Salarié

Use in paints and coatings, Industrial and Professional

Catégories de processus	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
	PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
	PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
	PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
	PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 300 tonnes
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 40
 Quantité annuelle pour l'usage dispersif à grande échelle: 10 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 2%
Facteur d'émission - terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 10000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
Traitement des déchets	Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Matière solide en solution
-------------	----------------------------

Facteurs humains indépendants du management du risque

Use in paints and coatings, Industrial and Professional

Parties du corps potentiellement exposées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm². PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Les deux mains ainsi que les bras en grande partie Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1980 cm².

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Porter un vêtement de travail approprié.

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in paints and coatings, Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in paints and coatings, Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC18 Encres et toners PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation
Catégories d'articles [AC]	AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC11 Articles en bois
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur) ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur) ERC10b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en extérieur) ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur) ERC11b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en intérieur)
--	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 300 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Use in paints and coatings, Consumer

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 2%
Facteur d'émission - terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
----------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
-----------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Matière solide en solution
------	----------------------------

Fréquence et durée d'utilisation

Périodiquement

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.



Scénario d'exposition Use in photography, Industrial and Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in photography, Industrial and Professional
Catégories de produit chimique [PC]:	PC30 Produits photochimiques
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU22 Utilisations professionnelles SU20 Services de santé

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
--	---

Salarié

Catégories de processus	PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
-------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 200 tonnes

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
-----------------------	--

Use in photography, Industrial and Professional

Traitement des déchets Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Matière solide en solution

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Porter un vêtement de travail approprié.

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in photography, Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in photography, Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC30 Produits photochimiques
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 200 tonnes

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Matière solide en solution

Fréquence et durée d'utilisation

Périodiquement

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Use in photography, Consumer

Taux de ventilation

Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.



Scénario d'exposition Use as a laboratory agent

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a laboratory agent
Catégories de produit chimique [PC]:	PC21 Substances chimiques de laboratoire
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1000 tonnes

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Use as a laboratory agent

Traitement de la boue	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
Traitement des déchets	Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État solide , ou: Matière solide en solution

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Porter un vêtement de travail approprié.

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in water treatment

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in water treatment
Catégories de produit chimique [PC]:	PC4 Produits antigel et de dégivrage PC7 Métaux et alliages de base PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques PC16 Fluides de transfert de chaleur PC17 Fluides hydrauliques PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, flocculants, précipitants, agents de neutralisation PC25 Fluides pour le travail des métaux PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Salarié

Use in water treatment

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée PROC20 Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 25%

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Facteur d'émission dans l'air: 0%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):100%

Facteur d'émission - terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 10000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

Traitement des déchets Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Use in water treatment

État	Matière solide en solution
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 25%

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm².
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.
------------------------	---

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Porter un vêtement de travail approprié.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Use in metal surface treatment, Industrial and Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in metal surface treatment, Industrial and Professional
Catégories de produit chimique [PC]:	PC7 Métaux et alliages de base PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques PC25 Fluides pour le travail des métaux PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produit de lavage et de nettoyage
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU22 Utilisations professionnelles SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
--	---

Salarié

Use in metal surface treatment, Industrial and Professional

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
Traitement des déchets	Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm².
--	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.
-------------------------------	--

Mesures de management du risque

Use in metal surface treatment, Industrial and Professional

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Porter un vêtement de travail approprié.

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in metal surface treatment, Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in metal surface treatment, Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC7 Métaux et alliages de base PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques PC25 Fluides pour le travail des métaux PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produit de lavage et de nettoyage
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

Use in metal surface treatment, Consumer

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Matière solide en solution

Fréquence et durée d'utilisation

Périodiquement

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.



Scénario d'exposition Use in agriculture, Industrial and Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in agriculture, Industrial and Professional
Catégories de produit chimique [PC]:	PC8 Produits biocides PC12 Préparations pour gazon et jardin, incluant des fertilisants (- Engrais) PC21 Substances chimiques de laboratoire
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU22 Utilisations professionnelles SU1 Agriculture, sylviculture, pêche

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
--	---

Salarié

Use in agriculture, Industrial and Professional

Catégories de processus	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC5 Mélange dans des processus par lots
	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
	PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
	PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
	PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1500 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 10%

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 90%

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État solide , ou: Matière solide en solution

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm². PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Les deux mains ainsi que les bras en grande partie Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1980 cm².

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

Mesures de management du risque

Use in agriculture, Industrial and Professional

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Porter un vêtement de travail approprié.

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use in agriculture, Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in agriculture, Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC8 Produits biocides PC12 Préparations pour gazon et jardin, incluant des fertilisants (- Engrais) PC21 Substances chimiques de laboratoire
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1500 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 10%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 90%

Use in agriculture, Consumer

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.



Scénario d'exposition Use in medical devices

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in medical devices
Catégories de produit chimique [PC]:	PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU22 Utilisations professionnelles SU20 Services de santé

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
--	--

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1000 tonnes

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Dégagement faible dans l'environnement

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Use in medical devices

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler une substance en système fermé.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.